

FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE MISSION (MAGISTRAT)

DEPARTEMENT INTERNATIONAL

Intitulé du poste :	Chargé(e) de mission (1 poste susceptible de devenir vacant)
Organisme de rattachement :	Ministère de la justice - Direction des services judiciaires - Ecole nationale de la Magistrature
Employeur :	Ecole nationale de la magistrature
Localisation :	8 rue Chanoinesse – 75004 Paris
Poste profilé :	DI – chargé de mission

PRESENTATION DE L'ENM :

L'Ecole nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 50 millions d'euros pour l'exercice 2025, se répartit sur trois sites distincts, deux situés à Bordeaux, siège de l'Ecole et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, l'autre localisé à Paris où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'ENM, qui compte aujourd'hui 281 emplois équivalents temps plein, est dirigée par une directrice qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'Ecole et les délibérations de son conseil d'administration.

L'approche pédagogique mise en œuvre par l'ENM repose sur l'existence de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différents métiers (substitut, juge d'instruction, juge des enfants, juge des contentieux de la protection, juge aux affaires familiales...), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision...).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM profite du concours de plusieurs personnalités reconnues ayant la qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Martine de BOISDEFFRE**, conseillère d'Etat, présidente de la section du rapport et des études

Processus de décision et de formalisation de la justice civile : **Natalie FRICERO**, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur

Processus de décision et de formalisation de la justice pénale : **Laure BECCUAU**, procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Paris

Communication judiciaire : **Nicolas JACQUET**, procureur général près la Cour d'appel de Toulouse

Administration de la justice : **Stéphane HARDOUIN**, magistrat, chef de l'inspection générale de la police nationale

Dimension internationale de la justice : **Nicolas GUILLOU**, juge à la Cour pénale internationale

Environnement judiciaire : **François de SINGLY**, sociologue, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

Pôle économique, social et environnemental : **Stéphanie FOUGOU**, ancienne présidente de l'Association Française des Juristes d'Entreprise.



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION

PRESENTATION DU DEPARTEMENT INTERNATIONAL

Le département international (DI) est chargé de la mise en œuvre de la stratégie de coopération internationale définie par l'Ecole nationale de la magistrature.

Il a notamment pour objectifs de :

- Contribuer à la création d'un espace judiciaire commun en Europe ;
- Renforcer les systèmes judiciaires étrangers ;
- Promouvoir les valeurs et les principes fondamentaux du système français.

Les actions du département couvrent trois principaux champs :

- La **formation** de magistrats étrangers, qui peut être effectuée en France ou dans leur pays d'origine, ainsi que marginalement la formation de magistrats français souhaitant acquérir une expérience à l'international (programmes d'échanges européens et stages à l'étranger).
- L'appui et l'**assistance technique** aux instituts de formation judiciaire étrangers : Des missions d'expertise pédagogique et administrative sont menées auprès d'instituts en voie de création ou souhaitant se professionnaliser. Ces actions sont le plus souvent réalisées dans le cadre de projets sur financements de bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.
- La participation aux différents **réseaux** internationaux d'écoles de la magistrature.

Le DI travaille au quotidien avec la délégation des affaires européennes et internationales du Ministère de la Justice, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, l'opérateur interministériel Expertise France, les autres écoles d'application de la fonction publique (INSP, ENSP, ENG, ENAP, etc.), ainsi que les différentes organisations internationales compétentes en matière de coopération juridique et judiciaire (Commission européenne, REFJ, Conseil de l'Europe, ONU, OIF, etc.).

Le DI, organisé autour d'un pôle activités et d'un pôle ressources, est composé de 17 personnes, et dispose d'un correspondant à Bordeaux, en la personne d'un(e) magistrat(e) coordonnateur de formation en charge du pôle dimension internationale de la justice. La sous-directrice, cheffe du DI, dirige l'ensemble du département avec l'appui de ses adjointes en charge des pôles activités et ressources.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la sous-directrice, le/la magistrat(e) chargé(e) de mission aura pour fonction de proposer, définir et mettre en œuvre la politique et les actions de coopération européenne et internationale arrêtées par l'établissement. A ce titre, il a pour activités principales :

- De participer à la mise en œuvre de la stratégie de coopération internationale ;
- D'assurer une veille régulière sur la pertinence et l'utilité des partenariats internationaux relevant de son portefeuille, et de proposer, le cas échéant, des mises à jour ou des axes de dynamisation afin d'optimiser leur impact et leur adéquation avec la stratégie de l'ENM
- D'assurer la coordination scientifique des activités internationales de son portefeuille et d'en garantir la mise en œuvre, en binôme avec le/la chargé(e) de coopération internationale ;
- De s'assurer, en s'appuyant sur l'équipe ressources du département, de la bonne exécution opérationnelle et logistique des actions de coopération dont il/elle a la charge ;
- D'organiser une concertation et une mission prospective sur le développement de nouveaux programmes et sur les actions à mener en vue d'optimiser les programmes existants ;
- De promouvoir les activités pédagogiques de l'ENM sur le plan international ;
- D'impulser et organiser une veille sur les dispositifs européens et/ou internationaux existants dans le domaine de la formation ;
- D'assurer une représentation de l'ENM auprès des partenaires nationaux et internationaux.

LOCALISATION :

Il s'agit d'un poste basé à Paris, impliquant toutefois des déplacements au siège de l'Ecole, à Bordeaux, ainsi que des missions très régulières à l'étranger.

COMPETENCES REQUISES :

Pour ce poste, seront particulièrement appréciés :

- Un goût et une capacité affirmée pour le travail en équipe dans une structure administrative et hiérarchisée ;
- Une expérience variée au siège comme au parquet serait appréciée, ainsi qu'un intérêt pour la matière civile possible ;
- Des compétences rédactionnelles aux fins de contractualisation avec les différents interlocuteurs du département international et de rédaction des divers documents, rapports et notes liés à l'activité du département international ;
- Un intérêt pour les relations internationales et les contextes politiques, culturels et judiciaires des pays concernés par la coopération internationale française ;
- Une aptitude affirmée aux tâches de réflexion, de gestion et de suivi des projets ;
- Le goût du dialogue et des relations humaines : ce sens relationnel développé est nécessaire en raison de la diversité des contacts, tant institutionnels (nationaux ou internationaux) qu'individuels ;
- La maîtrise de l'anglais courant (parlé et écrit) est indispensable ; celle d'une autre langue (espagnol, italien, arabe, etc.) serait un atout apprécié ;
- Une réelle disponibilité pour effectuer des missions à l'étranger ;
- La maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, e-mail, internet, teams, zoom...) et la capacité à s'adapter à de nouveaux outils au soutien des formations en distanciel.

STATUT :

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des sceaux, ministre de la Justice, le/la magistrat(e) chargé(e) de mission est placé(e) sous l'autorité de la directrice de l'Ecole, de ses adjoints et du chef de cabinet, et sous la supervision directe de la sous directrice, cheffe du département international.

Le poste de chargé de mission à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou du second grade justifiant d'au moins cinq ans de services effectifs en position d'activité.

A noter que les magistrats détachés dans un emploi de chargé de mission à l'Ecole nationale de la magistrature sont nommés à l'échelon comportant un indice égal, ou à défaut, immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine. Dans la limite de l'ancienneté exigée pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade.

Sous réserve qu'ils lui soient plus favorables, il est tenu compte, dans l'emploi de détachement du magistrat, du grade et de l'échelon qu'il a atteint ou auxquels il peut prétendre dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, à la suite :

1° De sa réussite à un concours ou à un examen professionnel ;

2° De son inscription sur un tableau d'avancement au titre de la promotion au choix.

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Les candidatures doivent être adressées directement à Monsieur **Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice**, par courrier électronique (cabinet.enm@justice.fr).

Les candidatures doivent également être adressées, par la voie hiérarchique, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, simultanément à :

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature
10 rue des Frères Bonie 33
080 Bordeaux Cedex

Et à :

Monsieur le directeur des services judiciaires

Poste susceptible de devenir vacant : prise de poste envisagée à compter du 1^{er} septembre 2025

La nomination à cet emploi est prononcée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, après avis de la directrice de l'ENM, pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

Haffide BOULAKRAS

Directeur adjoint en charge de la formation continue, de l'international et des formations professionnelles spécialisées

01 44 41 88 23

haffide.boulakras@justice.fr

Guillaume PUYGRENIER

Chef de cabinet de la directrice de l'ENM

05 56 00 11 20

guillaume.puygrenier@justice.fr

Pauline GIRERD

Sous-directrice, cheffe du département international

01 44 41 99 68

pauline.girerd@justice.fr